

COMMENTAIRE

Quelle serait la position du Président ?

P2

MUSTAPHA HADDAM
(ANALYSTE POLITIQUE)

Des élections sans "trafic" c'est en soi "un essai concluant"

P2

MORT À L'ÂGE DE 74 ANS

Le sociologue Ali El Kenz tire sa révérence

P24



MÊME AVEC UN TAUX DE PARTICIPATION AUSSI FAIBLE

L'ANIE juge approuvé le projet d'amendement de la Constitution

MOHAMED CHARFI
(PRÉSIDENT DE L'ANIE)
**"Le taux de participation
ne pose pas de problème
sur le plan juridique"**

P3



FRET MARITIME

Amende des conteneurs dont la rétention dépasse 30 jours

Les conteneurs retenus au niveau des infrastructures portuaires du pays feront l'objet d'amendes graduelles au-delà de trente jours afin de réduire la facture de devises liée à l'activité logistique des opérations d'importation, a indiqué hier à Alger le ministre des Transports, Lazhar Hani. Lors d'un point de presse en marge de la tenue de la première édition du Forum du transport, dédié au transport maritime des marchandises, le ministre a fait savoir qu'une amende devra être mise en œuvre à l'encontre des opérateurs économiques ayant leurs conteneurs retenus au niveau des infrastructures portuaires du pays, ce qui engendre des frais supplémentaires en devises sur l'opération d'importation.

P4

DANS UN
CONTEXTE PARTICULIER

Les Américains éliront aujourd'hui leur Président

Les Américains s'apprentent à élire aujourd'hui leur Président lors d'un scrutin opposant le président sortant, le républicain Donald Trump et son rival démocrate Joe Biden dans un contexte de pandémie de coronavirus. Les élections présidentielles, législatives, sénatoriales américaines se déroulent traditionnellement le mardi suivant le premier lundi du mois de novembre. La présidentielle devrait se jouer dans 10 Etats clés, susceptibles de basculer en faveur d'un parti ou d'un autre. Pennsylvanie, Wisconsin, Michigan, Floride, Iowa et Ohio ont été essentiels dans la victoire de Donald Trump en 2016 face à Hillary Clinton. Et en Géorgie, Arizona, Caroline du Nord et au Texas, les sondages montrent cette année le candidat démocrate Joe Biden, l'ancien vice-président des Etats-Unis, en mesure de disputer la victoire au milliardaire républicain.

P15

Régions

GHARDAIA
**Raccordement
de 360 foyers
au réseau de
l'électricité**

P8

MOSTAGANEM
**Six fermes aquacoles
entrent en phase de
commercialisation**

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

302 nouveaux cas, 182 guérisons et 7 décès

P2

APW DE TIZI-OUZOU

12 générateurs d'hémodialyse au profit d'établissements de santé

P4

REPORTERS SANS FRONTIÈRES (RSF)

Trente-deux journalistes tués depuis le début de l'année

P24

Economie

USM ALGER (LIGUE 1
ALGÉRIENNE DE FOOTBALL)

**Anthar Yahia regrette
une préparation
perturbée**

P13



Brèves

CORONAVIRUS
EN ALGÉRIE

**302 nouveaux cas,
182 guérisons et 7
décès**

Trois cent deux (302) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 182 guérisons et 7 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élevait ainsi à 58 574 dont 302 nouveaux cas, soit 0,7 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1 980 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 40 557, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 11 wilayas ont recensé durant des dernières 24 heures moins de 9 cas, 26 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 11 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 46 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

APS

FRANCE-ALGÉRIE

**Darmanin attendu
à Alger en fin
de semaine**

Le ministre français de l'Intérieur, Gérard Darmanin, devrait effectuer une tournée à Malte, en Tunisie et en Algérie à partir de vendredi prochain, dans un contexte marqué par les récentes attaques terroristes, rapporte hier la chaîne de télévision BFMTV. Le ministre de l'Intérieur de la France a précisé qu'à l'occasion de son déplacement en Algérie et en Tunisie, il discutera avec ses homologues ministres de l'Intérieur pour échanger davantage d'informations et se mettre d'accord « sur le renvoi d'un certain nombre de personnes qui appartiennent à ces pays, puisqu'ils ont la nationalité de ces pays et qu'ils sont confondus de radicalisation dans notre pays », a déclaré Gérard Darmanin.

La visite officielle du ministre français intervient alors que le principal suspect de l'attaque de Nice ayant fait trois morts dans une église le 29 octobre dernier est un Tunisien de 21 ans arrivé clandestinement par l'île italienne de Lampedusa. Invité hier sur BFMTV-RMC, le ministre français de l'Intérieur a précisé que la France a expulsé « 16 personnes confondues de radicalisations », depuis un mois, précisant que 458 personnes ont été expulsées depuis trois ans. M. Darmanin se rendra également en Russie « dans les prochains jours » pour discuter de ces questions. « J'ai demandé aux préfets de mettre l'intégralité des étrangers en situation irrégulière confondus de radicalisation dans les CRA », les Centres de rétention administrative, a souligné le ministre, précisant qu'ils sont « une centaine ».

R.N

MUSTAPHA HADDAM (ANALYSTE POLITIQUE)

**Des élections sans « trafic »
c'est en soi «un essai concluant»**

Le fait, qu'à l'occasion des élections organisées, dimanche, autour du projet de Constitution, l'on ait créé les conditions propres à éviter les habituels « bourrages des urnes », est un signe fort pour asseoir leur crédibilité et marquer une rupture avec les pratiques du passé.

Pour l'analyste politique, Mustapha Haddam, lequel s'exprimait, hier, à l'émission « L'Invité de la rédaction » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, organiser des scrutins entourés de transparence « est un travail de longue haleine », notant, toutefois, relever des prémices de changement dans le mode de gouvernance. Commentant les premiers résultats de ce rendez-vous électoral, il estime que ceux-ci n'ont pas de sens, dans la mesure, explique-t-il que « nous n'avons rien avec quoi les comparer ». Il n'en considère pas moins que maintenant qu'il est établi qu'il n'a pas été relevé de « trafic » lors de cette consultation référendaire, représente en soi « un essai concluant ». M. Haddam estime, par ailleurs, que faute d'une bonne gouvernance et d'un langage de vérité, il ne saurait exister de pérennité des institutions, pas plus que de légitimité, particulièrement lorsque, comme dans un passé récent, on a accédé à une mandature en usant de « l'argent sale ». Le défi, désormais, d'après l'invité, représente pour ceux qui se sont engagés à rétablir la confiance au sein des Algériens, « un travail titanesque », est de convaincre que les choses sont en train de changer, « est une chose difficile ». Parce que la rupture ne se fera pas du jour au lendemain », en raison des résistances au sein de la société, mais également, des comportements de groupes de personnes qui persistent à vouloir créer « un climat politique délétère ».



Cet analyste politique tient, en outre, à souligner que pour qu'un changement puisse s'opérer dans le pays, il faudrait apporter des preuves que les élections à organiser à l'avenir seront transparentes, propres et crédibles, un rôle, ajoute-t-il, impartit à l'État et à ses institutions. Commentant, d'autre part, le déplace-

ment de l'épouse du président Abdelmadjid Tebboune, hospitalisé à l'étranger, vers un bureau de scrutin pour y déposer un bulletin de vote à sa place, M. Haddam lui perçoit comme un acte citoyen, en même temps qu'un geste honorant la femme algérienne.

Source : Radio nationale

COMMENTAIRE

Quelle serait la position du Président ?

Avec 23,7 %, le référendum sur la révision de la Constitution enregistré le taux de participation le plus bas jamais enregistré dans l'histoire des consultations électorales en Algérie. Autrement dit : seul un électeur sur cinq s'est donné la peine de se rendre au bureau de vote. Même si le président de l'ANIE déclare que le résultat « ne pose pas de problème, ni sur le plan juridique ni sur le plan constitutionnel », il n'en demeure pas moins que ce boycott signifie beaucoup sur le plan politique. A l'heure où nous mettons sous presse, aucun responsable de la présidence de la République ou du gouvernement n'a commenté les chiffres annoncés par Mohamed Chorfi.

Seule l'agence officielle de presse (APS) enchaîne les articles élogieux envers « le plébiscite du projet de la nouvelle Constitution ». Ce qui « permet à l'Algérie d'entrer dans une nouvelle ère démocratique, couronnant ainsi un long et laborieux processus, enclenché par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au lendemain de son élection en décembre 2019 », a commenté l'APS. Alors qu'il a envoyé, la veille du scrutin, un message d'encouragement, il est tout à fait logique d'attendre, dans les heures qui viennent, un message commentant les résultats de son projet politique qu'il lui est le plus cher. La même attitude est attendue chef d'Etat-major de l'Armée et

du Premier ministre et autres président du conseil de la Nation et du Conseil constitutionnel. Car il ne suffit pas de paraphraser le président de l'ANIE en affirmant que les choses se sont bien passées sur le plan légal, et de ce fait, on fait comme si de rien n'était. La question qui se pose : pour-rait-on gouverner, désormais, en se référant à une Constitution boycottée par la majorité des Algériens ? Lors des élections présidentielles de 2019, le taux de participation était à peine de 39,93%, avec ce que représente une telle consultation comme enjeu. Les tenants du boufféisme ont choisi de passer outre l'opposition des Algériens. Que dira, aujourd'hui, le président Tebboune en apprenant que

son projet n'est accepté que par un électeur sur cinq ? Les arguments avancés par les commentateurs de l'ANIE et l'APS sur les circonstances particulières du scrutin, ne suffisent pas. « Les conditions dans lesquelles s'est tenu ce référendum étaient un défi pour toute activité politique de quelque nature que ce soit », a tenté de justifier le président de l'ANIE. Cet argument ne passe pas. Il suffit d'observer le mouvement des Algériens dans les commerces et les moyens de transports pour s'apercevoir que ce n'est pas à cause du Covid qu'ils ont tourné le dos aux urnes. Il y a assurément d'autres raisons...politiques.

Hamma Sadek

COUR D'ALGER

Poursuite du procès en appel de Mahieddine Tahkout

Le procès en appel de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout poursuivi pour corruption avec des membres de sa famille et les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal s'est poursuivi hier à la Cour d'Alger par l'audition d'anciens responsables. Interrogé par le juge de siège, l'ancien directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Boukikha Farouk, a nié toutes les accusations portées contre lui, dont l'octroi d'avantages à l'entreprise de Tahkout, précisant qu'un cahier des charges liait déjà l'ONOU et ladite entreprise avant son installation. L'ancien directeur général de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), Abdelkader Benmiloud, a, lui aussi, nié les accusations dirigées contre lui. Il s'est défendu d'avoir convenu avec l'ancien wali

d'Alger, Abdelkader Zoukh, d'accorder des avantages à l'opérateur Tahkout, assurant avoir laissé des « garanties bancaires » à l'ETUSA avant son départ. L'actuel directeur général de l'ETUSA, Karim Yacine, a, quant à lui, précisé que le marché conclu entre l'ETUSA et l'entreprise de Tahkout visait à « assurer le transport à travers les différents quartiers de la capitale, surtout les nouveaux ». N'ayant pas pu faire l'acquisition de nouveaux bus auprès de l'Entreprise nationale des véhicules industriels (Groupe SNVI), l'ETUSA a dû recourir à la location de bus auprès de l'entreprise de Tahkout, a-t-il expliqué. Les accusés Talha Rabah et Maouche Ahmed (cadres à la Direction des impôts) se sont, eux aussi, défendus d'avoir accordé des avantages fiscaux à l'entreprise de Tahkout, précisant avoir « appliqué les

décisions de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) ». Le procès qui a débuté mercredi dernier se poursuivra dans l'après-midi par l'audition de plusieurs anciens responsables. Le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné le principal accusé à une peine de 16 ans de prison ferme et une amende de 8 000 000 DA. Rachid, Hamid et Billal Tahkout ont été, eux, condamnés à 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 000 000 DA, tandis que Nacer Tahkout a été condamné à 3 ans de prison et 8 000 000 DA d'amende. Le tribunal a également ordonné le gel de tous les comptes bancaires des sociétés de Tahkout, la confiscation des matériels et l'exclusion des marchés publics pendant 5 ans. Dans la même affaire, le tribunal avait condamné les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdel-

malek Sellal à une peine de 10 ans de prison ferme et 500 000 DA d'amende chacun, alors que l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, en état de fuite, écope d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 000 000 DA. L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Youssi et l'ancien wali de Skikda, Faouzi Belhocine, ont été condamnés à 2 ans d'emprisonnement ferme. L'ancien ministre des Travaux publics, Ammar Ghoul, écope, lui, de 3 ans de prison ferme, tandis que l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a été acquitté des accusations retenues contre lui. Le tribunal de Sidi M'hamed avait également ordonné le versement d'un montant de 309 milliards DA à titre de dommage et intérêt.

R.N

MÊME AVEC UN TAUX DE PARTICIPATION AUSSI FAIBLE

L'ANIE juge approuvé le projet d'amendement de la Constitution

Le projet d'amendement de la Constitution a été approuvé par 66,80 % des voix des électeurs inscrits lors du référendum qui a eu lieu dimanche, selon des résultats préliminaires annoncés hier à Alger par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, au cours d'une conférence de presse.



Mohamed Charfi a indiqué que le nombre de votants s'élevait à 5 636 172 dont 45 071 inscrits résidents à l'étranger, sur un total d'électeurs de 24 475 310. Les voix exprimées lors de ce référendum s'élevaient à 5 023 385, a précisé M. Charfi. Le nombre de votants par "Oui" sont de 3 355 518 électeurs, tandis que celui des votants par "Non" est de 1 676 867 (33,20 %). Les voix annulées sont de 633 885, alors que les voix, objets de litige, s'élevaient à 407. En vertu de la loi organique n° 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'Autorité nationale indépendante des élections, l'ANIE est chargée d'annoncer les résultats provisoires des élections. Quant à la proclamation

définitive des résultats du référendum, celle-ci relève des prérogatives du Conseil Constitutionnel qui devra se prononcer dans un délai de 10 jours.

LE RÉFÉRENDUM PAR LES CHIFFRES

Voici les principaux chiffres du référendum sur le projet d'amendement constitutionnel communiqué hier par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, lors d'une conférence de presse consacrée aux résultats préliminaires du scrutin.
Nombre d'inscrits : 24 475 310 dont 23 568 012

résidents en Algérie et 907 298 à l'étranger.
Nombre de bureaux de vote : 61 108
Nombre de centres de vote : 13 236
Nombre d'agents mobilisés : 386 422
Nombre d'observateurs bénévoles : 747
Nombre total de votants : 5 636 172 dont 45 071 électeurs résidents à l'étranger
Nombre de voix exprimées : 5 023 385
Nombre de votants par "Oui" : 3 355 518, soit un taux de 66,80%
Nombre de votant par "Non" : 1 676 867, soit un taux de 33,20 %
Nombre de bulletins nuls : 633 885
Nombre de voix en litige : 407.

APS

MOHAMED CHARFI (PRÉSIDENT DE L'ANIE)

Le taux de participation ne pose pas de problème sur le plan juridique

Le taux de participation au référendum sur le projet d'amendement de la Constitution, qui a atteint 23,72% au niveau national, "ne pose pas de problème, ni sur le plan juridique ni sur le plan constitutionnel", a affirmé hier à Alger le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.
"Dans la législation algérienne, il n'y a pas un seuil qui valide ou annule un scrutin", a expliqué M. Charfi qui s'exprimait lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des résultats préliminaires du vote dans le cadre du référendum sur la révision de la Constitution. Dimanche soir, M. Charfi avait annoncé un taux national de participation au référendum de 23,7% à la fermeture des bureaux de vote à 19 heures. Ce taux avait progressé de 5,88% à 11 heures, à 13,03% à 14h00 heures pour atteindre 18,44% à 17h00. Concernant le faible taux de participation à l'étranger qui a atteint 4,9%, M. Charfi a expliqué ce résultat, notamment par "les restrictions de déplacements imposées par les pays hôtes à cause de la pandémie du coronavirus".

"Notre émigration a voté partout dans le monde, mais le taux de participation a été en deçà de ce qu'elle nous a habitués. Ce taux de participation de 4,9% est honorable pour notre émigration", a-t-il souligné. Le taux de participation dans les wilayas du Sud "était, de façon globale, le même que celui des scrutins passés si on prend en compte le taux national de participation qui a atteint 23,72%. Au contraire, c'est un signe de bonne santé pour la démocratie. Le changement se concrétise sur le terrain", a-t-il affirmé, ajoutant que l'ANIE rend publics tous les taux de participation, même "les plus faibles". "Nous publions les résultats par wilaya, quel que soit le taux de participation. Nous sommes avec la transparence totale. Nous ne faisons aucune différence entre une région et une autre. Le citoyen a exprimé son opinion en toute liberté", a soutenu M. Charfi.
Il a, par ailleurs, relevé "deux dépassements distincts" lors de l'opération de vote à Mascara et El-Bayadh, précisant que ces "dépassements" ont été signalés par les coordinateurs régionaux de l'ANIE.

En réponse à une question sur le recours dans l'avenir au vote électronique, M. Charfi a indiqué que cette méthode "est envisageable, mais étape par étape" et "il faut qu'elle garantisse la transparence". Revenant sur le déroulement de la campagne référendaire, il a rappelé que les représentants de la société civile ont animé 965 meetings et 137 activités de proximité, les partis politiques 220 meetings et 33 activités de proximité, les personnalités nationales 48 meetings et 10 activités de proximité, et les membres du gouvernement 57 meetings et 12 activités de proximité. Le nombre de votants a été de 5 636 172 dont 45 071 inscrits résidents à l'étranger, sur un total d'électeurs de 24 475 310, a-t-il indiqué. Les voix exprimées lors de ce référendum s'élevaient à 5 023 385, a-t-il précisé. Le nombre d'électeurs ayant voté "Oui" est de 3 355 518 (66,80%), tandis que celui des votants par "Non" est de 1 676 867 (33,20 %), a-t-il fait savoir, notant que le nombre de bulletins nuls est de 633 885, alors que les voix objets de litige s'élevaient à 407.

R.N

Réactions des partis politiques

Très peu de partis politiques se sont exprimés après l'annonce des résultats du référendum par l'ANIE.

MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE LA PAIX

"Ni crédible ni légitime"

"Le faible taux de participation et le taux de rejet de la Constitution, sous diverses formes d'expression, lui ont fait perdre sa crédibilité et sa légitimité politique et populaire, malgré les moyens colossaux officiels consacrés pour faire passer le projet", a indiqué d'entrée le Parti de Abderrazak Makri, dans un communiqué publié hier sur sa page Facebook, immédiatement après la proclamation des résultats. Dès la publication des résultats du référendum sur la nouvelle constitution, le Mouvement pour la société et la paix (MSP), a réagi en considérant que le faible taux de participation et le volume du refus de la Constitution, lui fait "perdre sa crédibilité et sa légitimité politique et populaire" et cela «malgré les énormes capacités officielles qui ont été consacrées à son adoption».
Le MSP a considéré que le front du rejet est uni et représente plus de 85% lors de ce référendum. De ce fait, il a lancé un appel à toutes les parties qui ont rejeté cette constitution «avec ses diverses expressions et positions, à travailler ensemble pour un changement politique pacifique efficace».
Selon le parti de Abderrazak Makri, «le résultat du référendum confirme l'échec des projets des autorités au pouvoir et son incapacité à parvenir à un consensus national sur la constitution tel qu'il a été annoncé, de manière à préserver le pays des risques réels qui le menacent».
Toutefois, le MSP salue les citoyens qui ont voté «non» et ont démontré la possibilité de résistance et de fermeté malgré de sévères restrictions et une prévention arbitraire de la campagne en faveur du «non» et les divers types de confusion et de conspiration qui ont pris le dessus». Le Mouvement appelle chacun «à lire correctement les résultats annoncés et leurs effets sur la stabilité du pays, à réfléchir à la gravité de la situation, à s'efforcer de renforcer la confiance, à incarner la véritable volonté populaire» et à réaliser une véritable transition démocratique grâce à un consensus national inclusif qui épargne le pays des dangers, protège l'unité nationale et garantit la stabilité, le développement et la prospérité.

R.N

RASSEMBLEMENT POUR LA CULTURE ET LA DÉMOCRATIE

"D'autres choix existent pour l'Algérie"

Dans un communiqué rendu public, le RCD souligne : «13,7 % du collège électoral se sont exprimés en faveur du projet de Constitution soumis à référendum. C'est le chiffre officiel annoncé par le pouvoir à travers son instance électorale.»
«Le taux de participation annoncé, bien que largement gonflé, pour le référendum du premier novembre constitue en lui-même un désaveu populaire...», estime le parti. «À la vue de la désaffection générale constatée par tous les observateurs et eu égard aux informations remontées par les militants politiques sur le terrain, la participation réelle à cette consultation est vraisemblablement à un chiffre», ajoute le RCD. «Y a-t-il meilleure leçon de maturité politique et de responsabilité que cette fin de non-recevoir pacifique et cinquante conçue dans les entrailles du génie de notre peuple, loin de toutes les officines ? Assurément, non», écrit le RCD qui salue «ce sursaut de dignité exemplaire.»
«Persister dans cette démarche et promulguer une Constitution rejetée par 86,3% des électeurs c'est ouvrir la voie au désordre porteur de tous les périls ; ceux auxquels revient la charge de prendre une telle décision assument l'entière responsabilité de cet acte. Cette responsabilité sera d'autant plus lourde qu'un autre choix existe. Il consiste à réunir sans délais les conditions pour l'expression du peuple souverain», conclut le RCD.

R.N

FRONT JUSTICE ET DÉVELOPPEMENT

Djabellah appelle à annuler les résultats du référendum

Le chef du Front Justice et Développement a appelé, hier, à annuler les résultats du référendum sur le projet d'amendement à la Constitution. Dans une vidéo qu'il a publiée sur sa page Facebook, Djabellah a déclaré qu'environ 87% des Algériens avaient rejeté le projet d'amendement à la Constitution,

soit en votant «non», soit en le boycottant. Djabellah a renouvelé sa critique du projet, qu'il considérait comme une menace pour le présent et l'avenir du pays, appelant l'autorité à annuler cette Constitution en raison du rejet de plus des trois quarts de la population. Le Front de la justice et du développement (FJD) a appelé le

02 octobre 2020 à voter «non» lors du référendum. Dans un post Facebook, le président de ce parti, Abdallah Djabellah, a annoncé que le Conseil de la Choura de cette formation politique «refuse le projet de révision de la Constitution». Abdallah Djabellah a également accusé, lors de son intervention durant cette

session, la commission chargée de l'élaboration de ce projet d'être composée majoritairement de membres «laïques».
«Cette Constitution sera une malédiction, pour le pouvoir et pour les Algériens qui voteront par «oui», a-t-il affirmé, affirmant que «le péché suivra ses derniers».

R.N

ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION

6 décès
et 295 blessés
en 48 heures

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 295 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, durant les dernières 48 heures, indique hier un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). En sus des accidents de la route, deux (2) autres décès par asphyxie, à la suite de l'inhalation de gaz toxiques, ont été enregistrés à Annaba et Tizi-Ouzou, et concernant deux hommes âgés de 59 et 33 ans, précise la même source.

En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 7 autres personnes incommodées par le monoxyde de carbone (Co), émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain dans les wilayas de Constantine et Bouira. Les moyens de la Protection civile ont également été sollicités pour l'extinction de 9 incendies urbains, industriels et divers, survenus dans les wilayas d'Oum el Bouaghi, Mascara, Tizaza, Bejaia, Chlef, Tiaret et Oran. A la suite de l'incendie d'un compteur électrique ayant eu lieu à la cité 70 logements, commune de Meskiana (Oum el Bouaghi), 10 personnes, incommodées par la fumée qui s'en est échappée, ont été évacuées vers l'hôpital local, après avoir reçu les premiers soins sur place, ajoute-t-on.

S'agissant des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 72 opérations de sensibilisation à travers 3 wilayas (65 communes), appelant les citoyens à la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique.

En outre, 82 autres opérations de désinfection générale ont été menées dans 13 wilayas (46 communes), ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que pour les deux actions, 221 agents, tous grades confondus, 26 ambulances et 27 engins ont été mobilisés, conclut la DGPC.

R.N

FRET MARITIME

Amende des conteneurs dont la rétention dépasse 30 jours

Les conteneurs retenus au niveau des infrastructures portuaires du pays feront l'objet d'amendes graduelles au-delà de trente jours afin de réduire la facture de devises liée à l'activité logistique des opérations d'importation, a indiqué hier à Alger le ministre des Transports, Lazhar Hani.



Lors d'un point de presse en marge de la tenue de la première édition du Forum du transport, dédié au transport maritime des marchandises, le ministre a fait savoir qu'une amende devra être mise en œuvre à l'encontre des opérateurs économiques ayant leurs conteneurs retenus au niveau des infrastructures portuaires du pays, ce qui engendre des frais supplémentaires en devises sur l'opération d'importation. Pour M. Hani, "les surestaries", les frais de rétention de conteneurs, représentent un réel fléau. "Il y a des frais normaux liés à l'opération commerciale à travers les différentes procédures permettant la réception de la marchandise par l'opérateur mais il faut que cela soit dans un cadre acceptable", a-t-il jugé, regrettant que certains conteneurs restent en rétention jusqu'à un an. Il a ainsi révélé qu'en 2019, le coût des frais supplémentaires dus aux "surestaries" a représenté près de 9,7 milliards de dinars "alors que les importations étaient faibles". "Avec la contribution de tous, notamment des opérateurs économiques, nous devons réduire cette facture", a plaidé le ministre. Lors de son allocution à l'occasion de cette rencontre, M. Hani a expliqué que les frais d'immobilisation des conteneurs nées des lenteurs observées lors du passage portuaire et de leur restitution tardive par les importa-

teurs alourdissent la facture du transport. "Il est vrai que ces pratiques sont essentiellement dues au retard de modernisation de notre infrastructure portuaire existante, auquel s'ajoute des équipements d'exploitation inadaptés expliquant la faiblesse des rendements et les longs séjours des navires à quai", a-t-il concédé. Selon lui, les faiblesses dans la chaîne logistique font du transport de marchandise vers l'Algérie le plus coûteux du bassin méditerranéen. "Ajouter à cela, les opérateurs nationaux du commerce extérieur ont la fâcheuse habitude de ne pas restituer les conteneurs dans des délais raisonnables", a-t-il constaté tout en relevant "les lenteurs observées lors de l'accomplissement des formalités administratives du contrôle transfrontalier". "Toutes ces contraintes conduisent à des immobilisations exagérées des conteneurs qui donnent lieu à d'importants transferts de devise à l'étranger", a expliqué M. Hani.

"Créer un conseil national de facilitation des échanges économiques"

Pour leur part, les différents acteurs de la chaîne logistique et du fret maritime ont mis en exergue lors de cette rencontre un manque de synergie entre les acteurs du

commerce extérieur. Pour parer à cette difficulté, il a notamment été proposé de créer un conseil national de facilitation des échanges économiques "muni de mécanismes formels et contraignants". Pour le Pdg du port de Bejaia, Halim Kasmi, il s'agit d'encourager le dépotage des conteneurs au niveau de zones logistiques ou de ports secs voire même le dépotage direct au niveau des usines avec un contrôle à postériori. "Au niveau du port de Béjaia, nous avons expérimenté la réservation de fenêtres d'accostage dédiées aux conteneurs, nous permettant de réduire le séjour en rade des porte-conteneurs", a-t-il fait observer. Pour sa part, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Ali Bey-Nasri a relevé la nécessité de mieux contrôler les frais de manutention portuaire à travers les ports nationaux. D'autres participants ont fait savoir que certains opérateurs économiques activant dans le secteur de l'importation ne maîtrisent pas les différentes procédures liées à l'activité, rallongeant les délais pour apporter la documentation nécessaire. Selon eux, les établissements bancaires doivent également contribuer à réduire les délais administratifs du commerce extérieur.

R.N

APW DE TIZI-OUZOU

12 générateurs d'hémodialyse au profit d'établissements de santé

Douze générateurs d'hémodialyse ont été acquis par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou au profit d'Établissements publics hospitaliers (EPH), a indiqué hier le président de la commission Santé, hygiène et protection de l'environnement (SHPE) de cette institution élue, Hachimi Radjef. L'acquisition des 12 générateurs a pour but de "renouveler les appareils vétustes ou

à l'arrêt" des services d'hémodialyses de certains hôpitaux de la wilaya qui ont exprimé un besoin en la matière et d'améliorer la prise en charge de malades atteints d'insuffisance rénale, a souligné M. Radjef. Le président de la commission SHPE a précisé que cette initiative a vu le jour suite à une demande pressante de la directrice de l'EPH d'Azazga qui avait sollicité l'APW pour le renouvellement des appa-

reils "vétustes" de cet établissement de santé. L'APW, en sa qualité d'organe délibérant, a voté sur le budget primitif 2019, une subvention de 30 millions de DA pour l'achat de 12 générateurs d'hémodialyse. La procédure d'acquisition de ce matériel a été lancée par l'administration (l'organe exécutif) et l'opération a abouti dernièrement, a-t-il indiqué. Sur ces 12 générateurs, six ont été remis à

l'EPH d'Azazga, quatre au centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir-Mohamed qui "subit une énorme pression depuis la pandémie de la Covid-19 et dont quatre générateurs tombés en panne ne sont pas fonctionnels et n'ont pu être réparés faute de disponibilité de pièces de rechange" et les deux restants à l'EPH de Draâ El Mizan, a-t-on ajouté de même source.

R.N

À CAUSE DE LA PANDÉMIE SELON LA BANQUE MONDIALE

Les envois de fonds des migrants devraient chuter de 14 % en 2021

Selon les dernières estimations de la note d'information de la Banque mondiale sur les migrations et le développement, les envois de fonds des travailleurs migrants vers leurs pays d'origine devraient reculer de 14 % d'ici 2021 par rapport aux niveaux d'avant la pandémie en 2019.



Malgré le recul attendu, les remises migratoires devraient constituer une source de financement extérieur encore plus importante pour les pays à revenu faible et intermédiaire en 2020. Ces transferts ont atteint un niveau record de 548 milliards de dollars en 2019, dépassant les investissements directs étrangers (534 milliards) et l'aide publique au développement (environ 166 milliards). Les IDE étant appelés à se contracter encore plus nettement, l'écart avec les envois de fonds devrait continuer de se creuser. « Pendant cette crise, les migrants courent plus de risques d'avoir des problèmes de santé et de se retrouver au chômage, rappelle Dilip Ratha, auteur principal de la note et chef du programme KNOMAD. Les facteurs sur lesquels reposent les remises migratoires sont fragilisés et ce n'est pas le moment de baisser la garde sur les menaces qui pèsent sur ces flux vitaux. »

Au niveau régional, les transferts de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord devraient chuter de 8 % en 2020, à 55 milliards de dollars, pénalisés par le ralentissement durable attendu de l'économie mondiale. Les envois vers l'Égypte, premier pays bénéficiaire de la région, se sont jusqu'ici révélés contractuels, les travailleurs égyptiens installés à l'étranger ayant augmenté le montant des transferts ponctuels à

leurs familles. Alors que la pandémie de COVID-19 et la crise économique continuent de s'étendre, les transferts d'argent vers les pays à revenu faible et intermédiaire devraient se replier à 508 milliards de dollars en 2020, en recul de 7 %, avant de connaître un nouvel effondrement en 2021, à 470 milliards de dollars (- 7,5 %). L'atonie de la croissance économique, l'insuffisance des niveaux d'emploi dans les pays d'accueil des migrants, la faiblesse des cours du pétrole et la dépréciation des monnaies des pays d'origine des transferts d'argent par rapport au dollar expliquent en grande partie ce déclin. « Vue sous l'angle migratoire, la pandémie de COVID-19 a des effets généralisés, puisqu'elle touche à la fois les migrants et les familles qui dépendent de ces envois de fonds, souligne Mamta Murthi, vice-présidente de la Banque mondiale pour le développement humain et présidente du comité directeur sur les migrations. La Banque mondiale poursuivra sa collaboration avec ses partenaires et les États afin de préserver cette véritable planche de salut et de contribuer au développement du capital humain. » Les envois de fonds devraient reculer dans toutes les régions en 2020 et 2021, avec un repli particulièrement marqué en Europe et en Asie centrale (de respectivement 16 et 8 %), devant l'Asie de l'Est

et le Pacifique (11 et 4 %), le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (8 % pour les deux années), l'Afrique subsaharienne (9 et 6 %), l'Asie du Sud (4 et 11 %) et l'Amérique latine et les Caraïbes (0,2 et 8 %).

Pour la première fois dans l'histoire récente, le nombre de migrants internationaux devrait baisser cette année, à la faveur d'un ralentissement des nouveaux départs et d'une hausse des retours vers les pays d'origine. Ces migrations de retour ont été observées partout dans le monde depuis la levée des mesures nationales de confinement, qui ont bloqué de nombreux migrants dans les pays d'accueil. La hausse du chômage parmi les migrants et les réfugiés, provoquée par des restrictions plus strictes en matière de visas, devraient accentuer encore ce phénomène. « Au-delà de considérations humanitaires, tout milite pour accompagner les migrants qui travaillent sur le terrain dans les pays d'accueil, que ce soit dans les hôpitaux, les laboratoires, les exploitations agricoles ou les usines, affirme Michal Rutkowski, directeur mondial du pôle Protection sociale et emploi de la Banque mondiale. Les mesures de soutien décidées dans ces pays doivent intégrer les migrants. De leur côté, les pays d'origine ont de transit doivent mettre en place des dispositifs de soutien au retour. »

Brèves

FRANCE

La grande distribution s'oppose à une fermeture des rayons "non-alimentaires"

La fédération française de la grande distribution a fait part ce dimanche de sa "totale incompréhension" et son "opposition" à une fermeture de ses rayons "non-alimentaires", envisagée par le gouvernement pour apaiser les petits commerçants. Au nom de "l'équité" et de la sécurité sanitaire, le gouvernement pourrait décider de fermer les rayons "non essentiels" des grandes surfaces, de la culture aux jouets en passant par l'électroménager, plutôt que d'autoriser des petits commerces à rouvrir comme le demandent entrepreneurs et élus.

Selon la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), une telle mesure "manque de justification sur le plan sanitaire", "compliquerait la vie des Français", serait "techniquement très difficile à mettre en œuvre dans de nombreux magasins", "entraînerait la mise au chômage partiel de plusieurs dizaines de milliers de salariés, sans aucune justification réelle", et créerait une totale distorsion de concurrence avec Amazon, au détriment une nouvelle fois du commerce physique. Auchan, Intermarché, Netto, Leclerc, Carrefour, Lidl ou encore Système U demandent au gouvernement de "privilégier une réouverture progressive des petits commerces, sur rendez-vous, accompagnée de mesures de contrôle accrues des jauges actuelles dans les magasins". Le gouvernement pourrait fermer "des rayons de produits qui ne sont pas de première nécessité" dans les grandes surfaces afin de "rétablir l'équité" avec les commerces de proximité, a indiqué avant hier le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire. La FCD demande de limiter cette mesure "strictement aux produits non essentiels", et non aux produits de "première nécessité" (droguerie, hygiène, petit habillement...) et à des produits vendus ailleurs comme le bricolage, le jardinage et la parapharmacie.

R.E

JAPON

Bond en trompe-l'œil des ventes de véhicules en octobre

Les ventes de véhicules neufs au Japon ont bondi en octobre sur un an, selon des données publiées hier, mais cette envolée s'explique par un plongeon du marché automobile nippon à partir d'octobre 2019 après un relèvement de TVA. Au total 253 304 voitures, camions et bus neufs, ont été écoulés le mois dernier, une progression spectaculaire de 31,6 % sur un an, selon des chiffres de l'association japonaise des concessionnaires automobiles (Jada). C'est la première fois depuis septembre 2019 que les ventes de véhicules ont progressé dans le pays. A compter du mois suivant, elles n'avaient cessé de chuter en glissement annuel, d'abord à cause d'un relèvement de TVA entré en vigueur le 1er octobre 2019, puis sous l'effet de la crise du coronavirus. Sur un mois cependant, les ventes de véhicules neufs en octobre ont baissé de 13,7%. La part de marché du géant Toyota (incluant sa marque haut de gamme Lexus) est devenue encore plus prépondérante en octobre, en accaparant 55,8% des nouvelles ventes, très loin devant Honda (10,5%) et Nissan (7,8%). Du côté des "kei cars", mini-voitures japonaises dotées d'une motorisation égale ou inférieure à 660 cm3, 153 547 d'entre elles se sont vendues en octobre, un bond de 25,5% sur un an, selon des statistiques de l'association japonaise de ce sous-segment automobile. Mais sur un mois, les ventes de ces mini-voitures ont également faibli (-12,8%). Toutes catégories de véhicules confondues (incluant les "kei cars"), les nouvelles ventes en volume de marques automobiles japonaises ont ainsi décollé de 29,2% à 406 851 unités.

R.E

CHINE

L'activité manufacturière au plus haut depuis 10 ans

L'activité manufacturière en Chine a atteint en octobre son plus haut niveau depuis près de 10 ans, selon un indice indépendant de référence, qui a confirmé hier la reprise de la deuxième économie mondiale. L'indice des directeurs d'achats (PMI) du secteur manufacturier, calculé par le cabinet IHS Markit pour le groupe de médias Caixin, s'est établi à 53,6 points le mois dernier contre 53 en septembre, soit son niveau le plus haut depuis janvier 2011. Cet indicateur contredit l'indice officiel des directeurs d'achat, qui a fait état samedi d'un léger fléchissement à 51,4 en octobre contre 51,5

en septembre. "Pris ensemble, ces deux indicateurs révèlent néanmoins que l'élan du secteur manufacturier est resté solide le mois dernier", a commenté dans une note le cabinet Capital Economics. Le chiffre de Caixin est supérieur aux prédictions des analystes, qui misaient en moyenne sur un léger tassement à 52,8. Cet indice s'était effondré en début d'année alors que la Chine était aux prises avec le coronavirus, apparu dans le centre du pays fin 2019. Il s'est depuis constamment redressé à mesure que l'épidémie était maîtrisée dans le pays. Signe de la faiblesse de la demande

extérieure du fait des ravages de l'épidémie en Europe et aux États-Unis, le sous-indice des commandes à l'exportation a cependant nettement ralenti sa hausse en octobre par rapport à septembre. Le sous-indice du recrutement est resté lui aussi tout juste en territoire positif (au-dessus de 50), ce qui montre que "les entreprises hésitent à embaucher", a souligné pour Caixin l'économiste Wang Zhe. "L'évolution erratique de l'épidémie à l'étranger pèse sur l'exportation. Une reprise totale du marché de l'emploi dépendra d'un retour plus durable de la confiance", selon la même source. A

l'horizon de 12 mois, le moral des directeurs d'achats interrogés s'inscrit cependant au plus haut depuis août 2014. "Les sondés s'attendent en général à ce que l'impact de la pandémie s'atténue et à ce que l'environnement économique mondial reparte dans le courant de l'année prochaine", a commenté Caixin. L'enquête Caixin sonde principalement les PME, et est donc réputée dresser un tableau plus fidèle de la conjoncture que le chiffre gouvernemental, qui reflète davantage la situation des grands groupes étatiques.

R.E



MILA

Production attendue de plus de 1600 qx de miel

Une production de plus de 1600 quintaux de miel est attendue à Mila pour l'actuelle saison agricole (2019-2020), a-t-on appris, jeudi, du directeur des services agricoles (DSA), Hamid Bernaoui.

"Toutes les statistiques réalisées jusqu'à ce mois par les différentes annexes de la DSA indiquent une hausse de la production mellifère dans la wilaya de wilaya de Mila comparativement à l'exercice précédent 2018-2019 où une production de 1595 qx a été enregistrée", a précisé à l'APS le même responsable.

Outre les conditions météorologiques ayant prévalu dans la région au cours de

cette saison, cette hausse de la production et due à l'élargissement du nombre de ruches dans cette wilaya à la faveur des programmes mis au point par l'Etat pour le développement de l'apiculture via les fonds du soutien agricole, a-t-il ajouté.

La wilaya de Mila dispose, à ce jour de 38 440 ruches d'abeilles dont environ 33 000 productrices et compte 1479 apiculteurs activant à 90 % dans la partie septentrionale de la wilaya qui se démarque par la densité de son couvert végétal et ses reliefs montagneux, selon M. Bernaoui qui a affirmé que "ces chiffres sont susceptibles d'être revus à la hausse au cours des prochaines années à la faveur des efforts de

soutien agricole entrepris par l'Etat". Selon le directeur des services agricoles, plusieurs types de miel sont issus des ruches de la wilaya de Mila du fait des nombreuses plantes mellifères qui poussent dans cette région.

Ce responsable a par ailleurs souligné que la production réalisée au cours de ces dernières années reste "bien loin des objectifs tracés avec la hausse continue du nombre de ruches", appelant à cet effet, à fournir davantage d'effort pour former les apiculteurs et les aider à se structurer au sein de coopératives agricoles afin que cette filière puisse finalement amorcer un décollage qui soit à la hauteur de ses potentialités.

1^{ER} NOVEMBRE
À DJELFA

Dénomination d'un nouveau CEM et d'un groupe scolaire

Les festivités de la célébration du 66^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale ont été marquées dimanche à Djelfa par l'inauguration et la dénomination d'un nouveau CEM et d'un groupe scolaire réalisés au pôle urbain Houari Boumediène. Le wali de Djelfa Doumi Djilali, accompagné par les autorités civiles et militaires de la wilaya, a procédé, à l'occasion, à la dénomination d'un nouveau CEM, réalisé au pôle urbain Houari Boumediène, au nom du moudjahid Djeraoub Thamer, et d'un groupe scolaire, dans le même pôle, a été baptisé au nom du moudjahid Legraâ Bouâamra. La cérémonie d'inauguration et de dénomination a été précédée par le dépôt d'une gerbe de fleurs au carré des martyrs de la ville de Djelfa où un hommage a été rendu à leur mémoire. Une parade a été animée, samedi à minuit, avec la participation des services de la protection civile de la wilaya. Les festivités de célébration du déclenchement de la Révolution, le 1^{er} novembre, ont également donné lieu à la tenue d'une exposition de photos, au niveau du hall du théâtre régional Ahmed Benbouzid, mettant en exergue les sacrifices énormes consentis par les moudjahidine, outre une projection vidéo sur la vie et le parcours du moudjahid Si Ahmed Bencherif. De nombreux moudjahidine de la région, des ayants droit et des enfants de Chouhada ont été honorés à cette occasion.

JIJEL

Ouverture d'un laboratoire de dépistage de la Covid-19

Un laboratoire de dépistage par tests PCR de la Covid-19 a été ouvert dimanche dans la wilaya de Jijel, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Abdelkader Kelkal, organisée à l'occasion du 66^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954. Le nouvel établissement commencera dès cette semaine à recevoir les prélèvements des cas suspects de Covid-19, pour effectuer les analyses nécessaires au lieu de les transférer à l'annexe de l'Institut Pasteur de Constantine. Selon les explications fournies sur place, le laboratoire, situé au centre-ville de Jijel, est en mesure de procéder à l'analyse de 100 prélèvements par jour et de délivrer les résultats en quelques heures. Dans le cas où le laboratoire devait accueillir plus de 200 prélèvements, le surplus sera transféré vers l'annexe de l'Institut Pasteur de Constantine, a-t-on ajouté. A l'occasion, le chef de l'exécutif local a estimé que l'ouverture de ce laboratoire constitue un "acquis pour la wilaya de Jijel et les wilayas voisines au regard des services qu'il fournira aux malades atteints de la Covid-19". Le responsable a rappelé, par ailleurs, que les informations faisant état d'un manque d'oxygène dans les hôpitaux publics de Jijel sont "infondées", soulignant qu'il est disponible en quantité suffisante dans les trois établissements de santé publique de Jijel, Taher et El Millia. Pour rappel, la wilaya de Jijel enregistre depuis quelques jours une hausse du nombre de personnes contaminées par le nouveau coronavirus.

GHARDAIA

Raccordement de 360 foyers au réseau de l'électricité

Trois cent soixante (360) foyers situés dans la nouvelle zone urbaine de "Métlili El-Djadida", dans la commune de Métlili (Ghardaia) ont été raccordés dimanche au réseau d'électricité.



L'opération, effectuée en présence des autorités de la wilaya, à l'occasion de la célébration du 66^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, a nécessité la réalisation d'un réseau de 2,7 km de haute tension et 6,5 km linéaires de basse tension ainsi que sept transformateurs. Elle a également nécessité un investissement de plus de 56,5 millions DA, selon la fiche technique du projet affichée par la direction de distribution locale de la société algérienne de distribution d'électricité et du gaz (SADEG). Le raccordement de ces foyers au réseau d'électricité conventionnel, dans cette

nouvelle zone d'habitat qui constitue une extension du tissu nouveau urbain de "Métlili El-Djadida", a été accueilli avec une grande "satisfaction" par les habitants de ce nouvel îlot d'habitation, a-t-on constaté. La wilaya de Ghardaia dispose de plus de 6.000 km de réseau électrique (moyenne et basse tension), de plus de 3.040 postes transformateurs avec 141.448 abonnés au réseau électrique, outre 1.774 km linéaire de réseau de gaz naturel et 17 stations de distributeurs publics avec 84.410 abonnés, soit un taux d'électrification de 98,76% et un taux de pénétration de Gaz naturel de 76,66%, selon les données de la SADEG.

L'Etat déploie des efforts considérables pour améliorer les conditions de vie des citoyens dans les différentes contrées de la wilaya, a déclaré à l'APS le wali de Ghardaia, Boualem Amrani, avant d'assurer que cet îlot, nouvellement construit, bénéficiera d'une opération d'aménagement. Auparavant, Un centre de contrôle technique d'automobiles, fruit d'un investissement privé a été mis en service à l'entrée nord de la ville de Ghardaia sur la RN-1. Ce centre de contrôle technique d'automobiles compte également des espaces de détente, de restauration et de repos pour les usagers de cette route nationale reliant le Nord et le Sud du pays.

BLIDA

Programme d'urgence pour réparer les pannes d'une trentaine de forages

L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Blida a tracé un programme d'urgence pour réparer les pannes techniques enregistrées au niveau d'une trentaine de forages et puits artésiens, dans l'objectif d'améliorer le service public a-t-on appris, dimanche, auprès de cette entreprise. L'ADE de Blida a recensé de nombreuses pannes au niveau d'une trentaine de forages et puits artésiens dans différentes communes, à l'origine d'une perturbation dans l'alimentation en eau potable dans plusieurs cités et localités éparses, a ajouté la même source.

Dans le but de mettre un terme à ces perturbations et d'insuffler une nouvelle dynamique au travail de l'entreprise, l'ADE s'att-



lera à réparer toutes ces pannes, a-t-on ajouté de même source, soulignant la mobilisation de tous les moyens humains et matériels de l'entreprise pour concrétiser ce programme "dans les plus brefs délais", a-t-on rassuré.

La mise au point de ce programme a été précédée, par une évaluation de la situation des forages d'eau à l'arrêt, et leur contribution à l'amélioration de l'AEP, au même titre que l'examen des pannes techniques enregistrées.

A noter que plusieurs communes de Blida, notamment celles de la partie-Est de la wilaya, enregistrent des perturbations dans l'alimentation en eau potable, en dépit du renforcement du système d'alimentation par la mise en service, en juin dernier, de nouvelles structures dont pas moins de 35 forages et plus de 30 puits artésiens. Toutefois ces nouveaux projets mis en service se sont avérés insuffisants pour couvrir les besoins, en eau potable, sans cesse croissants de la wilaya, suite notamment à la création de grands centres urbains, à l'image du pôle urbain de Sefsaf, sur les hauteurs de Meftah, comptant 15.000 logements en cours de construction et de la nouvelle-ville de Bouinane.

MOSTAGANEM

Six fermes aquacoles entrent en phase de commercialisation

Six fermes aquacoles dans la wilaya de Mostaganem totalisant une capacité de production globale de 1.750 tonnes de poissons sont entrées dernièrement en phase de commercialisation, a-t-on appris du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques.



Il s'agit de trois fermes d'élevage de la daurade et du loup de mer en cages flottantes (1600 tonnes) et trois autres fermes de production de moules à l'aide de filets (150 tonnes), a indiqué Tewfik Rahmani. Le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques a annoncé que cinq autres projets entreront en phase de réalisation et d'exploitation l'année prochaine ce qui doublera les capacités de production au niveau de la wilaya, répondra à la demande croissante

et compensera la production annuelle des produits de mer. Les mesures de prévention contre la pandémie du Coronavirus cette année ont affecté l'avancement des projets programmés, en particulier ceux liés à la mise en place de cages flottantes en mer ou à l'acquisition d'équipements et de fournitures de l'étranger, a fait savoir M. Rahmani. Selon le même responsable, la production de la wilaya de Mostaganem devra atteindre, au cours des deux prochaines années, entre

7.000 et 8.000 tonnes de daurade et de loup de mer et 300 tonnes de moules, après que tous les projets approuvés sont entrés dans la phase de commercialisation commerciale. Le secteur de la pêche et des ressources halieutiques dans la wilaya de Mostaganem mise sur la multiplication de la production de poisson dans les années prochaines pour passer de 10.000 à 20.000 tonnes dont 50 pour cent proviennent des projets d'aquaculture (21 projets) qui se sont

installés entre Stidia et Sidi Mansour à l'ouest (6.000 t) et Sidi Lakhdar et Bahara à l'est (5.000 t). Ces projets s'ajoutent au programme d'intégration de l'activité aquacole à l'agriculture, activité ayant permis, au cours des deux dernières années (2018 et 2019), d'ensemencer plus de 24.000 alevins de poissons d'eau douce, notamment le tilapia rouge, la carpe et le mulot dans 106 bassins d'irrigation agricole, a indiqué le responsable des ressources halieutiques de la wilaya.

ORAN

Le méga-complexe de dessalement d'eau de mer reprend sa production

Le méga-complexe de dessalement d'eau de mer d'El Mactâa, dans la commune de Mers El Hadjadj (Est d'Oran) a repris sa production, après la réparation des pannes enregistrées dernièrement au niveau de ses équipements, a-t-on appris auprès de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR). Dans un communiqué, la SEOR a précisé que la méga-station d'El Mactâa a repris ce vendredi sa production d'eau dessalée après la réparation des pannes survenues au niveau de ses équipements causant des coupures ou des perturbations dans l'alimentation en eau potable de plusieurs communes et quartiers du chef lieu de wilaya. La SEOR a annoncé par ailleurs la reprise



graduelle de l'alimentation en eau potable des zones touchées, à partir de ce vendredi. De nombreuses communes d'Oran et

quartiers du chef-lieu de wilaya ont connu ces derniers temps des perturbations répétées les privant des jours durant de ce pré-

cieux liquide. Pour faire face à cette situation, les services de la wilaya ont indiqué que le chef de l'exécutif, Messaoud Djjerri a tenu, jeudi, une réunion de travail avec le directeur de la méga-station et des responsables du secteur des ressources en eau pour examiner la situation née du problème récurrent des pannes répétées de cette installation et des perturbations dans l'AEP de la wilaya. Le wali a donné des instructions fermes pour procéder aux réparations nécessaires des pannes en vue de la reprise rapide de la production de l'eau dessalée. Le méga-complexe, inauguré en novembre 2013, couvre 80 pour cent des besoins en eau de la capitale de l'Ouest, rappelle-t-on.

Brèves

AIN TÉMOUCHENT

Distribution d'arrêtés de 100 aides à l'habitat rural

Une opération de distribution d'affectations de 100 aides à l'habitat rural a été organisée dimanche à Ain Témouchent pour les bénéficiaires de plusieurs communes de la wilaya, dans le cadre des festivités de célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. L'opération a été présidée par le wali M'hamed Moumene à la salle des réunions de la wilaya où il a souligné que cette opération intervient dans le cadre des efforts de l'Etat en matière d'amélioration du cadre de vie des populations, notamment pour ce qui est de l'habitat. Plusieurs bienfaiteurs ont été honorés à cette occasion parmi ceux qui ont contribué à l'élan de solidarité enregistré dans la wilaya pour lutter contre la pandémie du coronavirus et ses effets. Les festivités de célébration du déclenchement de la Guerre de libération nationale ont été marquées par la mise en service d'une école coranique pilote à hai "Djawhara" disposant de six (6) classes, un bloc d'internat de 100 lits et un réfectoire pour 300 talebs, selon les explications fournies par les responsables du secteur des affaires religieuses et wakfs de la wilaya. Le secteur de l'éducation s'est doté, pour sa part, d'un nouveau lycée à la cité "AADL" d'Ain Témouchent mis en service dimanche à la faveur des festivités célébrant l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale.

MASCARA

560 hectares de forêts réservées à la production de plantes aromatiques et médicinales

La conservation des forêts de la wilaya de Mascara a réservé 560 hectares de terres forestières pour les exploiter dans la culture de plantes aromatiques et médicinales, a-t-on appris jeudi auprès de cette instance. Le chef de service extension du patrimoine forestier, Mohamed Tama, a indiqué que la conservation des forêts de la wilaya de Mascara a réservé, dans le cadre de la valorisation de l'exploitation économique des plantes aromatiques et médicinales, 350 hectares à la culture du cyprès et 210 ha à la culture du romarin, en attendant l'extension de l'opération à d'autres espèces végétales de nature aromatique et médicinale. La conservation des forêts dans la wilaya de Mascara coopère avec le Conseil interprofessionnel de la filière des plantes médicinales et aromatiques relevant de la chambre d'agriculture pour exploiter les capacités de la wilaya dans le domaine des plantes médicinales et aromatiques, ce qui a donné lieu, dernièrement, à un inventaire de 23 plantes qui pourront être exploitées dans des industries liées à cette filière. Plus de 400 quintaux de liège sont produits dans la wilaya à chaque session d'exploitation et 2.000 stères de bois industriel et bois domestique à partir des arbres de pin d'Alep, de cyprès, d'eucalyptus et autres espèces, a-t-on fait savoir.



ATHLÉTISME

Les dix nominés pour le titre masculin de l'année 2020



La fédération internationale d'athlétisme, (World Athletics), a annoncé lundi les dix nominés pour le trophée de l'Athlète de l'année en 2020.

Les candidats ont été choisis par un panel international d'experts en athlétisme. Les nominées féminines seront annoncées mardi. Les prix seront attribués virtuellement le samedi 5 décembre.

Le jury a choisi les Américains Donovan Brazier, Ryan Crouser et Noah Lyles. En 2020, Brazier a été l'homme le plus rapide sur 800 mètres, en salle comme en plein air. Crouser a été invaincu dans dix compétitions de lancer du poids et Lyles a été l'homme le plus rapide

sur 200 mètres. Lyles a également été invaincu en cinq finales.

Les Ougandais Joshua Cheptegei et Jacob Kiplimo et les Suédois Armand «Mondo» Duplantis et Daniel Stahl ont également été nommés.

Cheptegei a battu le record du monde sur les 5.000 mètres, 10.000 mètres et les 5 km sur route, Kiplimo a remporté le championnat du monde de semi-marathon dans un record de championnat. Duplantis a battu le record du monde de saut à la perche à deux reprises et Daniel Stahl a remporté dix-sept de ses dix-neuf derniers concours de lancer de disque. Enfin, le Kenyan Timothy Cheruiyot, le plus

rapide cette année sur 1500 mètres, l'Allemand Johannes Vetter, le meilleur lanceur de javelot du moment, et le Norvégien Karsten Warholm, le plus rapide du monde sur 400 m haies, font également partie des candidats.

Un vote réparti en trois périodes permettra de déterminer les cinq finalistes. Le Conseil de World Athletics et la World Athletics Family voteront par courrier électronique, tandis que les fans pourront voter en ligne via les plateformes de médias sociaux de World Athletics.

Les votes du Conseil comptent pour 50 %, les deux autres catégories représentent 25 %. Le vote se terminera le 15 novembre à minuit.

Brèves

FOOT (TRANSFERT)

Stefanovic (Partizan Belgrade) à Manchester City en janvier

Le Partizan Belgrade (Div.1 serbe de football) a annoncé le transfert de son jeune attaquant Filip Stefanovic (18 ans) à Manchester City (Premier League anglaise) en janvier. Le Serbe s'était révélé aux yeux de l'Europe en août 2019 en inscrivant, à moins de 17 ans, son premier doublé avec le Partizan en championnat de Serbie après avoir déjà marqué en tour de qualification de la Ligue Europa. Stefanovic en est aujourd'hui à 12 buts en 54 matches avec son club depuis ses débuts en décembre 2018. De son côté, Manchester City, où évolue l'ailier international algérien Riyad Mahrez, n'a pas encore confirmé l'accord.

R.S

CYCLISME

Pas de Tour Down Under en janvier prochain

Le Tour Down Under, la première course cycliste du calendrier World-Tour 2021, n'aura pas lieu du 19 au 24 janvier prochain en raison de la pandémie de coronavirus, ont annoncé dimanche ses organisateurs. Sa directrice Hiltaf Rasheed a évoqué "les risques liés à la mise en quarantaine et à la fermeture des frontières internationales" : "C'était trop demander à des équipes qui ont enduré une saison 2020 stressante, difficile et raccourcie, qui s'est conclue plus tard qu'à l'habitude."

La course WorldTour organisée en Australie dans la foulée, la Cadel Evans Great Ocean (31 janvier), a été elle aussi annulée.

Le Tour Down Under féminin est également rayé du programme, ont ajouté ses organisateurs qui ont prévu à Adelaide et dans la région "un petit festival national du cyclisme".

"Nous sommes certains que le Tour Down Under reviendra en Australie du Sud et sera le point de départ du calendrier mondial de l'Union cycliste internationale en janvier 2022", ont-ils déclaré.

Le Tour Down Under, qui a pu être organisé en janvier dernier avant le développement de la pandémie, a été gagné par l'Australien Richie Porte. La première épreuve, désormais, du calendrier WorldTour 2021 est le Tour des Emirats arabes unis, du 21 au 27 février. Son édition 2020 avait été raccourcie à cause des premiers cas de covid-19 apparus sur une course cycliste.

Le calendrier mondial revient ensuite en Europe pour le Het Nieuwsblad (27 février), les Strade Bianche (6 mars) et Paris-Nice (7 au 14 mars).

R.S

FOOT / LIGUE 1 FRANÇAISE (9E J) OGC NICE
Boudaoui signe son premier but de la saison

Le milieu international algérien de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, a signé son premier but de la saison, lors de la victoire décrochée dimanche en déplacement face à Angers (3-0), dans le cadre de la 9e journée de la Ligue 1 française de football.



Entré en cours de jeu à la place de Rony Lopez (67e), l'enfant de Béchar a marqué le troisième but des siens dix minutes plus tard, sur une offrande du Franco-Algérien

Amine Gouiri. L'autre international algérien de la formation azuréenne, le défenseur Youcef Atal, a fait son apparition en fin de match (85e) en remplacement de Jordan Lo-

tomba. Grâce à cette victoire, Nice, qui enchaîne un quatrième match sans défaite, se hisse provisoirement à la 4e place au classement avec 17 points, à quatre lon-

gueurs du leader le Paris SG. Lors de la prochaine journée dimanche, il accueillera l'AS Monaco à l'Allianz Riviera dans le derby de la Côte d'Azur (17h00).

R.S

FOOT / ITALIE (6E JOURNÉE)

La Juventus retrouve Ronaldo et la victoire

La Juventus a retrouvé à la fois Cristiano Ronaldo et le goût de la victoire dimanche face au promu la Spezia (4-1), avec deux buts de la star portugaise pour son retour aux affaires après sa quarantaine pour cause de Covid-19.

Après trois matches nuls de suite en championnat, sur le terrain, ce succès pour le compte de la 6e journée de Serie A permet à la Juve de se hisser provisoirement à la 2e place du classement en attendant le match entre Naples et Sassuolo. Avec CR7, tout redevient plus simple pour l'entraîneur Andrea Pirlo: entré après dix minutes de jeu en seconde période alors que les Bianconeri (en orange dimanche) étaient accrochés 1-1, le Portugais n'a mis que trois minutes pour retrouver le chemin des filets, bien servi par Alvaro Morata.

Et l'indiscutable patron de la Juve n'a laissé à personne le soin de transformer, d'une panenka pleine d'autorité, le penalty du 4-1 obtenu par Federico Chiesa (76e), après que Adrien Rabiot eut entre-temps fait le break en



solo, tel un attaquant (68e). Jusqu'à l'entrée en jeu de Ronaldo, à la place d'un Dybala encore loin de son meilleur niveau, tout avait été plus compliqué pour la Juventus. Les champions d'Italie avaient certes ouvert la marque par Morata (14e), en conclusion d'un joli mouvement collectif, mais avaient aussi trop gâché, permettant à la Spezia d'égaliser sur l'une de ses rares incursions, par Tommaso Pobega (32e), dont la déviation n'a laissé aucune chance à Gianluigi Buffon.

R.S

L'OGC NICE
Ante serait victime d'une rupture d'un ligament croisé d'un genou

Sorti peu avant l'heure de jeu du match Angers-Nice (0-3), ce dimanche, Dante est victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche.

C'est une tuile pour l'OGC Nice. Blessé dimanche après-midi lors du déplacement à Angers, Dante pourrait bien avoir joué son dernier match de la saison. Le défenseur brésilien de 37 ans a en effet été victime d'une rupture du ligament croisé d'un genou comme l'a confirmé le Gym. "L'IRM passée ce lundi vient confirmer la triste première impression. Elle nécessitera une opération qui l'éloignera des terrains pour une longue période", ont annoncé les Aiglons.

Dante est arrivé à l'OGC Nice à l'été 2016 et a participé à la progression du club azuréen sur la scène nationale et européenne. L'inquiétude demeure aussi par rapport à la suite de sa carrière, le défenseur brésilien étant en fin de contrat en juin prochain. Dante est arrivé à l'OGC Nice à l'été 2016 et a participé à la progression du club azuréen sur la scène nationale et européenne. L'inquiétude demeure aussi par rapport à la suite de sa carrière, le défenseur brésilien étant en fin de contrat en juin prochain.

R.S

SUÈDE

L'appel du pied de Zlatan Ibrahimovic

En revenant à l'AC Milan en janvier dernier, Zlatan Ibrahimovic a totalement changé le visage des Rossoneri. Le Scandinave a également prouvé qu'il n'était pas fini pour le foot de haut niveau. L'ancien Parisien, qui participe grandement au début de saison tonitruant des Lombards (leaders du championnat), brille sur le plan personnel. Avec déjà sept buts inscrits, dont trois doublés en quatre rencontres de Serie A, le joueur

de 39 ans figure en tête du classement des buteurs. Et si toutes ces prestations de haut vol permettaient au Suédois de revenir en sélection ? C'est en tout cas ce qu'a sous-entendu Zlatan Ibrahimovic sur les réseaux sociaux lundi matin. Le Milanais a en effet tweeté le message suivant : "Long time no see" ("ça fait si longtemps"), avec une photo de lui, portant le maillot de la sélection scandinave. Le natif de Malmö n'a plus porté la tunique de son

équipe nationale depuis l'Euro 2016 où Zlatan Ibrahimovic n'avait été que l'ombre de lui-même à la pointe de l'attaque d'une sélection éliminée dès la phase de poules. Alors que la Suède est qualifiée pour le prochain championnat d'Europe, l'ancien buteur du PSG pourrait rêver d'une dernière compétition internationale. Avec Zlatan tout est possible. Même à presque 40 ans.

R.S

HANDISPORT

La nouvelle saison annoncée pour fin décembre

La nouvelle saison sportive 2020-2021 de la Fédération algérienne handisport (FAH) démarrera, probablement, fin décembre, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de l'organisation sportive (DOS) de l'instance fédérale.



Les activités handisports pour la nouvelle saison débuteront en principe fin décembre prochain, après plus de huit mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a déclaré à l'APS, le DOS, Mansour Aït Saïd. Il est à rappeler que la précédente saison (2019-2020) avait été interrompue en mars dernier, puis décrétée saison blanche, avec ni titre attribué, ni relégation ou accession prononcée. En prélude à la nouvelle saison, des réunions techniques et de concertation sont prévues, comme il est toujours d'usage, entre la Direction de l'organisation sportive de la fédération et les différents responsables techniques des ligues et associations, afin d'arrêter une mouture de calendrier des compétitions. "Il va de soi que notre saison débute par les engagements et les réunions techniques avec les parties concernées. Dans notre plan, on a prévu d'entamer les engagements en novembre, et lors

de la 3e semaine de ce mois, enclencher les réunions annuelles pour discuter et arrêter le calendrier national des compétitions, d'après le volume de chaque discipline, mais aussi du protocole sanitaire de vigueur et applicable chaque jour", a indiqué le DOS, tout en donnant une préférence à ce que ces réunions se tiennent en visioconférence, pour éviter aux gens les risques de déplacement. Il est à signaler qu'avant l'entame de chaque saison handisport, la DOS propose aux ligues et associations un programme de compétitions qui est, par la suite, passé au crible, avant d'arrêter un calendrier unifié et réalisable. "En raison de la conjoncture actuelle et la situation qu'on vit à cause du Covid-19, mais aussi des restrictions en relation avec les mesures sanitaires, j'ai proposé au bureau fédéral, cette fois-ci, d'envoyer par e-mail, tous les documents nécessaires aux différentes parties. Une semaine leur est accordée pour nous envoyer leurs propositions, et par

la suite, se réunir en visioconférence pour discuter des détails", a expliqué Mansour Aït Saïd. Dans les dates proposées, la DOS a pris le soin de donner du temps aux athlètes et différents clubs des ligues, afin de se préparer à la nouvelle saison qui sera "unique et très spéciale", selon Aït Saïd. "On est dans l'obligation de donner un minimum d'un mois de préparation avant l'entame des compétitions. On sait que toutes les salles de sports sont fermées et la majorité des clubs ne s'entraînent pas pour cette raison, à l'exception des athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux paralympiques de Tokyo. Ce sera dur et personne ne sait ce que demain nous réserve", a souligné le DOS, assurant, néanmoins, que la fédération suit l'évolution des événements et reste à l'écoute des directives des autorités sanitaires et sportives du pays, tout en assurant l'application de leurs décisions pour le bien de tout un chacun.

FOOT / LIGUE 1 - ES SÉTIF

"Les joueurs ont bien répondu à la charge de travail"

L'entraîneur tunisien de l'ES Sétif, Nabil Kouki, s'est dit satisfait de la préparation effectuée jusque-là par son équipe et va maintenant s'attaquer à l'aspect tactique, en vue du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football prévu le 28 novembre. "Après quinze jours de stage, nous avons effectué 24 entraînements et joué 3 rencontres amicales. Le stage était très difficile pour les joueurs à cause de la grosse charge de travail.

Sur le plan physique, nous avons fait un gros travail. Nous avons enregistré quelques petits bobos, mais heureusement pas de blessures. A la fin, nous sommes avec presque la totalité du groupe disponible", a-t-il indiqué dans un entretien accordé samedi soir à la page officielle Facebook du club. L'Entente reste sur un match nul concédé vendredi dernier à domicile en amical face au NC Magra (2-2). Il s'agit du troisième test amical disputé par les Sétifiens durant cette

période d'intersaison, après une victoire face à l'équipe de la 5e Région militaire (3-2) suivie d'une défaite à domicile face au nouveau promu en Ligue 1, la JSM Skikda (1-2). "Nous avons bien travaillé sur le plan athlétique. Nous espérons que ce stage porte ses fruits pendant la saison. Durant les prochains jours, nous entamerons la préparation tactique afin d'être prêt pour le début de saison. Je pense que nous sommes sur la bonne voie", a-t-il conclu. Avant le

coup d'envoi du championnat, l'ESS disputera encore quatre matchs amicaux : le mardi 10 novembre à Sétif face à l'Olympique Médéa, le samedi 14 novembre à Sétif face à la JS Kabylie, le mercredi 18 novembre chez l'AS Ain M'illa et enfin le samedi 21 novembre face à un adversaire qui reste à déterminer. L'ESS, 3e au classement final du précédent exercice, entamera la saison 2020-2021 en déplacement face à l'USM Alger.

USM ALGER (LIGUE 1 ALGÉRIENNE DE FOOTBALL)

Anthar Yahia regrette une préparation perturbée

Le directeur général sportif de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Anthar Yahia, a regretté de ne pas pouvoir organiser jusque-là des matchs amicaux de préparation, en raison de la détection de cas positifs au coronavirus (Covid-19) chez certains de ses joueurs. "Le stage effectué à Mostaganem s'est déroulé dans de bonnes conditions, où il a été question de travailler le côté athlétique. Seul bémol, c'est de ne pas pouvoir jouer jusque-là à présent des matchs amicaux. On s'est retrouvé à chaque fois contraints d'annuler des rencontres en raison de cas positifs au coronavirus (Covid-19)", a regretté Anthar Yahia, dans un entretien diffusé dimanche soir sur

la page officielle du club. L'USMA a annoncé jeudi dernier la détection de "plusieurs cas positifs asymptomatiques" au Covid-19, provoquant l'annulation du match amical qui devait se jouer le vendredi face au Paradou AC à Hydra. Un peu plus tôt, le club algérois a révélé la contamination de cinq joueurs, testés positifs. "Lors du stage effectué à Mostaganem, les joueurs ont été très disciplinés sur le respect du protocole sanitaire, malheureusement, nous avons eu des cas positifs asymptomatiques. Nous avons traité ces cas avec le plus grand sérieux possible en les confinant. A la fin du stage, on voulait disputer un match amical, mais à défaut nous avons décidé

d'organiser un autre stage (qui s'étalera jusqu'au 12 novembre, ndr) à Alger pour rapprocher un peu plus le groupe et créer plus de cohésion. Nous allons certainement finir par disputer des matchs amicaux dans le respect total du protocole sanitaire", a-t-il conclu. Les Rouge et Noir, dirigés sur le banc par le technicien français François Ciccolini, entameront la nouvelle saison, en disputant la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet, suivie une semaine plus tard par le début du championnat de Ligue 1, dont la première rencontre se jouera à domicile face à l'ES Sétif.

Brèves

TENNIS DE TABLE

60 participants attendus au collège technique national

Une soixantaine de participants sont attendus samedi prochain aux travaux du collège technique national prévus au complexe Sveltesse de Chéraga (Alger), a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT). Inscrit dans le cadre du plan d'action fédéral-2020, ce rendez-vous concernera les 16 directeurs techniques de section (DTS) des clubs de la division Une, les 28 directeurs techniques des ligues de wilaya affiliées et en activité, les 8 entraîneurs nationaux en exercice des différentes catégories, les 3 directeurs méthodologiques de la FATT et le médecin fédéral, en plus de compétences "avérées" dans la discipline, invitées par l'instance. Les participants vont aborder plusieurs thèmes, dont les compétitions nationales et l'organisation sportive, l'avenir de l'élite nationale, les jeunes talents ainsi que le développement et la formation technique, a indiqué à l'APS, le président de la FATT, Cherif Derkaoui. Selon ce dernier, l'état de la prise en charge des équipes nationales et les jeunes talents devraient se tailler la part du lion des interventions des participants au collège technique.

R.S

FOOT-LIGUE 2/ASM ORAN

Nomination "imminente" d'un nouvel entraîneur

L'ASM Oran devrait trancher "très prochainement" sur l'identité de l'entraîneur qui dirigera cette équipe pensionnaire de la Ligue deux de football au cours de la saison 2020-2021, a-t-on appris hier auprès de la direction de cette formation. "Nous avons deux noms d'entraîneurs dans notre calepin. Nous comptons conclure avec l'un d'entre eux dans les jours à venir", a déclaré à l'APS, le manager général du club de la capitale de l'Ouest, Houari Benamar. Le même interlocuteur n'a toutefois pas voulu révéler les noms des techniciens concernés, préférant entourer les contacts par "la discrétion totale", a-t-il dit, ajoutant qu'il s'agit de deux coachs de la "région Ouest du pays". Cela se passe au moment où la direction de la formation de "M'dina J'dida", qui a vu le départ de son entraîneur Salem Laoufi vers le WA Mostaganem (Div 3), a bouclé son opération de recrutement avec l'engagement d'une dizaine de nouveaux joueurs, a affirmé son manager général. Le club devra néanmoins régler ses contentieux financiers avec certains de ses anciens éléments, ainsi que l'entraîneur Laoufi, qui ont recouru à la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), pour lever l'interdiction de recrutement dont il fait l'objet. A cet effet, Houari Benamar s'est montré "confiant" quant à un dénouement heureux de ce dossier dans les meilleurs délais, estimant que les dettes en question "ne sont pas insurmontables". Par ailleurs, le même responsable n'a pas caché son inquiétude quant au "flou qui entoure la date de la reprise des entraînements des clubs de la Ligue 2", a-t-il déploré. "Même au niveau de la Ligue nationale du football amateur, qui gère notre championnat, personne n'est en mesure de nous fixer une date précise pour la reprise des entraînements", a-t-il poursuivi. En raison de la pandémie de coronavirus qui a frappé le monde entier depuis le début de cette année, seuls les clubs de la Ligue 1 ont été autorisés jusque-là à débuter la préparation en prévision du coup d'envoi de leur championnat prévu pour le 28 novembre en cours. Cette reprise se fait suivant un protocole sanitaire très stricte établi par les services concernés, rappelle-t-on.

R.S

Brèves

CHINE

Lancement du 7^e recensement national de la population

La Chine a lancé dimanche le septième recensement national de sa population, avec la mobilisation d'environ sept millions d'employés qui devront accomplir les opérations d'enregistrement à travers le pays. Un bon recensement peut donner une image complète de la taille, de la structure et de la répartition de la population, a déclaré le chef adjoint de la Commission nationale du développement et de la réforme, Ning Jizhe. Il va également fournir des informations de base importantes pour la stratégie nationale de réponse au défi du vieillissement de la population, ainsi que pour la promotion d'un développement de haute qualité, a-t-il ajouté, cité par l'agence de presse Chine Nouvelle. M. Jizhe a mis l'accent à cet égard sur la nécessité de réaliser un recensement de haute qualité afin de soutenir les plans stratégiques majeurs de la nation et l'élaboration scientifique des politiques. La Chine comptait officiellement près de 1.384.700.000 habitants, selon des chiffres publiés en 2018, pour une superficie de 9,597 millions km², dont 14.000 km de littoral.

THAÏLANDE

Des milliers manifestent leur soutien au roi

Des milliers de royalistes se sont massés dimanche devant le Grand Palais de Bangkok pour espérer apercevoir et saluer le roi de Thaïlande, une manifestation de soutien massive après des mois de manifestations en faveur d'une réforme de la monarchie et plus de démocratie. Dans des manifestations sans précédent, le roi Maha Vajiralongkorn a assuré que la "Thaïlande est la terre du compromis" lorsqu'il a été interrogé par un journaliste de la chaîne britannique Channel 4 sur les manifestants réclamant une réforme. "Nous les aimons tous de la même façon", a-t-il déclaré au journaliste selon un clip posté sur le compte Twitter de Channel 4. Cheminant à travers la foule, le monarque a reçu des fleurs et signé des autographes, selon des images diffusées par des médias locaux.

"Nous vivrons loyalement, nous mourrons fidèlement", a scandé la foule, vêtue de jaune -la couleur royale- quand Maha Vajiralongkorn s'est dirigé vers ses partisans pour les saluer. "Longue vie au roi!", ont-ils poursuivi. Les tabous très puissants qui régissent la société thaïlandaise interdisent aux Thaïlandais d'adresser la parole ou d'interroger le monarque, qui est protégé des critiques par des lois anti-diffamation extrêmement sévères. Les déclarations du roi aux médias sont extrêmement rares en raison du protocole entourant la famille royale. Le roi, qui passe une grande partie de son temps en Allemagne, se trouve en Thaïlande depuis quelques semaines pour une fête bouddhiste et l'anniversaire du décès de son père.

COLOMBIE

D'ex-guérilleros Farc marchent jusqu'à Bogota contre la violence

Au moins 2.000 militants du parti Farc se sont rassemblés dimanche à Bogota, à l'issue d'une marche de 200 km initiée il y a dix jours contre les assassinats d'ex-guérilleros qui ont déposé les armes après l'accord de paix. "Nous nous mobilisons pour réclamer le respect de nos vies et l'application des accords de paix

avant un (...) génocide des signataires", a déclaré la sénatrice Victoria Sandino, qui occupe l'un des dix sièges parlementaires octroyés aux anciens rebelles dans le cadre du pacte signé en novembre 2016. La Force alternative révolutionnaire commune (Farc), nom du parti issu de l'ex-guérilla marxiste, avait lancé le 21 octo-

bre ce "pèlerinage pour la vie et pour la paix" à Mesetas (Meta, sud), après l'assassinat de deux anciens combattants, tués par balles le 16 du même mois dans cette région. Deux autres ont été assassinés le 24 octobre, des faits que Rodrigo Granda, l'un des négociateurs de l'accord et dirigeant du parti, a qualifié de "coup bas contre la

paix". Au son des tambours et des sifflets, les ex-guérilleros se sont rassemblés sur la place Bolivar, centre historique de Bogota, où ils ont été rejoints par deux cortèges venus d'autres régions pour exiger de rencontrer le président Ivan Duque. "Duque, nous n'avons pas signé la paix pour être assassinés", pouvait-on lire sur des pancartes.

NIGERIA

12 personnes tuées par le groupe terroriste Boko Haram

Les terroristes de Boko Haram ont tué 12 personnes et en ont enlevé sept dimanche lors de l'attaque d'un village proche de Chibok dans le nord-est du Nigeria, selon des sources locales.



Les terroristes, répartis dans six véhicules pickup, ont attaqué le village de Takulashi, à 18 km de Chibok, tirant sur ses habitants et incendiant des habitations. "Les terroristes ont tué 12 personnes, dont deux de nos membres qui les affrontaient", a déclaré Abwaku Kabu, dirigeant d'une mi-

lice locale d'autodéfense soutenue par le gouvernement. Les membres de la milice, venus défendre le village à bord de deux camions, étaient moins nombreux que les assaillants qui ont saisi un de leurs camions, a-t-il précisé. Les terroristes ont en outre enlevé sept personnes, "trois femmes et leurs quatre enfants", et incendié

70 habitations après avoir volé de la nourriture, a de son côté indiqué Ayuba Alamson, un responsable communautaire de Chibok, qui a confirmé le bilan de 12 morts. La ville de Chibok a été le théâtre en 2014 de l'enlèvement spectaculaire par Boko Haram de 276 écolières, ce qui avait provoqué l'émotion internationale. 57 d'entre

elles avaient pu s'enfuir peu après leur enlèvement, 107 avaient ensuite été secourues ou libérées après négociations, mais 112 sont encore en captivité. Des renforts avaient été envoyés à Chibok après ces enlèvements, ce qui n'a pas dissuadé Boko Haram de poursuivre ses actions dans la région.

CÔTE D'IVOIRE

Au moins trois morts dans un village le jour du vote

Au moins trois personnes sont mortes dans des affrontements intercommunautaires dans le village de Tehiri (centre-ouest), près de Gagnoa, le fief de l'ex-président Laurent Gbagbo, le jour de la présidentielle en Côte d'Ivoire, ont indiqué dimanche selon des sources concordantes. "Il y a trois morts et 43 blessés, dont 19 par balles", a affirmé une source médicale qui s'est rendue sur place

pour les premiers secours, sous couvert de l'anonymat. "Notre ambulance a été prise pour cible, j'ai eu peur pour ma vie. Nous avons essayé d'évacuer les blessés vers Gagnoa mais la route était bloquée, nous avons fait demi-tour vers le centre hospitalier de Sinfra", plus à l'ouest, a-t-elle affirmé. Comme dans plusieurs localités du pays où les violences ont fait 30 morts depuis le mois d'août et l'annonce de la

candidature du président Alassane Ouattara à un troisième mandat controversé, le différend politique a dégénéré en violences ethniques. "Il y a eu des affrontements violents entre populations allogènes (Dioula, pro-Ouattara) et autochtones (Bété, pro-opposition). Trois personnes sont mortes", a confirmé également sous couvert de l'anonymat un habitant du village, dont la maison a été incendiée.

MOLDAVIE

Le président sortant et une candidate au 2e tour

Le chef de l'Etat sortant Igor Dodon est arrivé en tête lors de l'élection présidentielle dimanche en Moldavie et affrontera au second tour la candidate pro-européenne Maia Sandu, selon des résultats partiels publiés par la Commission électorale. M. Dodon a obtenu 36% des suffrages après le dépouillement de 46% des urnes, devançant Mme Sandu, avec 30% des voix, lors de ce scrutin qui s'est déroulé sous l'oeil de Moscou et dont le second tour aura lieu le 15 novembre.

"Vous avez fait preuve de patriotisme et démontré que l'avenir de la Moldavie vous tient à coeur", s'est adressé M. Dodon, 45 ans, aux électeurs aussitôt après la clôture de l'élection, qu'il a jugée "correcte, libre et démocratique". Sa rivale Maia Sandu, 48 ans, qu'il avait vaincue lors du précédent scrutin, en 2016, s'est elle félicitée de la forte mobilisation des Moldaves de la diaspora, traditionnellement favorables aux candidats de centre droit. Ancienne république soviétique de 3,5 millions d'habitants nichée entre la Roumanie et l'Ukraine, la Moldavie a été frappée ces dernières années par des crises politiques à répétition et par une gigantesque fraude bancaire portant sur un milliard de dollars, soit 15% de son produit intérieur brut.

DANS UN CONTEXTE PARTICULIER

Les Américains éliront aujourd'hui leur Président

Les Américains s'appêtent à élire aujourd'hui leur Président lors d'un scrutin opposant le président sortant, le républicain Donald Trump et son rival démocrate Joe Biden dans un contexte de pandémie de coronavirus.



Les élections présidentielles, législatives, sénatoriales américaines se déroulent traditionnellement le mardi suivant le premier lundi du mois de novembre. La présidentielle devrait se jouer dans 10 Etats clés, susceptibles de basculer en faveur d'un parti ou d'un autre. Pennsylvania, Wisconsin, Michigan, Floride, Iowa et Ohio ont été essentiels dans la victoire de Donald Trump en 2016 face à Hillary Clinton. Et en Géorgie, Arizona, Caroline du Nord et au Texas, les sondages montrent cette année le candidat démocrate Joe Biden, l'ancien vice-président des Etats-Unis, en mesure de disputer la victoire au milliardaire républicain. Dans une Amérique à fleur de peau, et dans le contexte d'une épidémie de coronavirus en pleine recrudescence, M. Trump, ancien homme d'affaires de 74 ans, continue à prédire une "vague" républicaine malgré des vents défavorables. "Nous allons gagner quatre ans de plus dans notre magnifique Maison Blanche !", a-t-il

lancé dimanche, même si les sondages placent son rival démocrate Joe Biden en position de favori. Au programme de son dernier jour de campagne : cinq meetings, dans quatre Etats - Caroline du Nord, Pennsylvania, Michigan, Wisconsin - avec un dernier acte à Grand Rapids (Michigan), comme en 2016 où il avait, dans la dernière ligne droite, créé une surprise qui avait sidéré le monde. Joe Biden, 77 ans, se concentre lui sur la Pennsylvania, qu'il espère faire basculer pour s'ouvrir enfin - à sa troisième tentative - les portes de la Maison Blanche. En plus de désigner un Président, les millions d'électeurs américains voteront sur le renouvellement du Congrès. Les sièges de 35 sénateurs et 435 élus de la Chambre des représentants sont en jeu. Les démocrates sont aujourd'hui majoritaires à la Chambre des représentants et un changement de majorité est peu probable, selon les prévisions des experts. Si Joe Biden était élu président et

que les démocrates reprenaient aussi le contrôle du Sénat, le parti détiendrait tous les grands leviers du pouvoir fédéral à Washington pour la première fois depuis les débuts de la présidence de Barack Obama. Le scrutin américain se déroule au suffrage universel indirect et se joue selon un mécanisme particulier. Les Américains votent pour 538 grands électeurs, qui désignent le Président. Pour emporter l'élection, un candidat doit décrocher la majorité absolue, soit le nombre magique de 270 grands électeurs. Dans chaque Etat, le nombre de grands électeurs est calculé en additionnant celui des élus à la Chambre des représentants (qui varie en fonction de la population de l'Etat) au nombre de sénateurs (deux pour chaque Etat). Au total, 230 millions d'Américains sont invités à voter pour la présidentielle, scrutin souvent marqué par une importante abstention. Mais l'élection de cette année pourrait enregistrer une forte participation. Le vote anticipé a déjà battu des records, de nombreux

électeurs préférant glisser leur bulletin en avance dans l'urne pour éviter les foules le jour de l'élection, en pleine pandémie de coronavirus. Quelque 138 millions d'Américains avaient voté en 2016. Les sommes levées et dépensées par les équipes de campagne ont pulvérisé des records lors de cette élection. Au total, 6,6 milliards de dollars ont été déboursés par les candidats à la présidentielle, soit 2 milliards de plus que lors du duel Clinton-Trump, selon une étude du Center for responsive politics. L'équipe de campagne de Joe Biden, qui a inondé les Etats-clés d'annonces publicitaires, est en tête des dépenses. Au total, plus de 14 milliards de dollars ont été dépensés pour l'ensemble des scrutins du 3 novembre, dont plus de 7 milliards de dollars pour des sièges au Congrès. Le 6 janvier 2021, à l'issue du décompte officiel des votes, le Congrès annoncera solennellement le nom du président élu. Mais le résultat devrait être connu bien avant. R.I

BANGLADESH

Plus de 50 000 manifestants contre la France à Dacca

Au moins 50 000 personnes ont manifesté hier à Dacca, selon la police, appelant à boycotter les produits français et accusant la France de soutenir les caricatures du prophète Mahomet, après des déclarations de son président Emmanuel Macron sur la liberté d'expression. Les manifestants, qui répondaient à l'appel du groupe radical Hefazat-e-Islam, un des principaux groupes islamistes du pays, ont été empêchés de s'approcher de l'ambassade de France à Dacca où la sécurité avait été renforcée. Ils se sont dispersés sans incidents, selon la police. Les organisateurs ont assuré avoir rassemblé plus de 100 000 manifestants. Il s'agit de la troisième et plus importante à ce jour des manifestations d'ampleur organisées depuis une semaine par des partis islamistes contre la France et son président au Bangladesh, pays de 168 millions d'habitants majoritairement musulmans. Les manifestants protestent contre des déclarations d'Emmanuel Macron défendant le droit à la caricature au nom de la liberté d'expression, après la décapitation le 16 octobre par un islamiste d'un enseignant français, Samuel Paty, qui avait montré à ses élèves les caricatures du prophète de l'Islam.

L'Islam, dans son interprétation stricte, interdit toute représentation de Mahomet. Des manifestations anti-françaises ont eu lieu dans plusieurs pays musulmans. Hier, quelque 3 000 personnes ont manifesté devant l'ambassade de France à Jakarta, selon la police.

Au Bangladesh, le gouvernement officiellement laïque a, jusqu'à présent, gardé le silence sur ces manifestations.

Hier, les manifestants, partis de la mosquée Baitul Mokarram - la plus grande du pays -, scandaient des slogans comme "boycott des marchandises françaises" ou "les croyants sont frères, Macron, tu es en danger". "Non à la diffamation du prophète Mahomet", criaient-ils également, "nous n'avons pas peur des balles et des bombes".

Dans le défilé de deux kilomètres de long, des manifestants brandissaient des portraits de M. Macron avec des empreintes de chaussures sur le visage ou la tête surmontée de cornes démoniaques ainsi qu'un cercueil factice du président français dont ils ont à nouveau brûlé une effigie.

EXCUSES

Nombre de manifestants étaient venus d'autres régions. Les organisateurs ont affirmé que la police avait bloqué à l'entrée de Dacca des autocars de manifestants. Junaid Babunagari, chef adjoint du Hefazat-e-Islam, a demandé à la Première ministre Sheikh Hasina d'inciter le Parlement à condamner M. Macron. "J'appelle les commerçants à jeter les produits français. Je demande aux Nations unies de prendre de sévères mesures contre la France", a-t-il lancé aux manifestants. D'autres responsables du Hefazat ont réclamé à M. Macron des excuses envers les musulmans du monde entier. Depuis la première publication des caricatures de Mahomet il y a quinze ans par le quotidien danois Jyllands Posten, le sujet provoque régulièrement des manifestations de masse au Bangladesh où les groupes islamistes, dont le Hefazat, réclament une loi châtiant le blasphème de la peine de mort. En 2013, des dizaines de milliers de partisans du Hefazat-e-Islam avaient manifesté à Dacca pour exiger l'exécution des bloqueurs athées et l'adoption de lois anti-blasphème et une cinquantaine de personnes avaient été tuées dans des affrontements avec la police, un des pires épisodes de violence politique de l'histoire du pays. Entre 2013 et 2016, le Bangladesh a connu une vague de meurtres de militants et bloqueurs laïques. En juillet 2016, un attentat islamiste contre un café de Dacca a fait 22 morts dont 18 étrangers. En 2018, Dacca s'est doté d'une législation controversée sur la sécurité numérique permettant de poursuivre des personnes accusées d'avoir blessé les sentiments religieux de la population. AFP

SAHARA OCCIDENTAL

L'Allemagne insiste sur la nomination urgente d'un nouvel Emissaire onusien

Le ministre d'Etat allemand chargé de l'Europe, M. Michael Roth, a exprimé le regret du gouvernement allemand quant au statu quo dans lequel se trouve le conflit au Sahara occidental, tout en soulignant que la vacance du poste de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental s'apote les succès universellement reconnus de l'ancien envoyé spécial, l'Allemand Horst Koehler. Dans sa réponse à une question posée par un député du parti de gauche radicale "Die Linke", en l'occurrence M. Heik Hansel, membre du Bundestag du Land de Bade-Wurtemberg, relative au conflit du Sahara occi-

dental, M. Michael Roth a exprimé le regret du gouvernement fédéral allemand quant au statu quo dans lequel se trouve ce conflit, tout en soulignant que la vacance du poste de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental s'apote les succès universellement reconnus de l'ancien envoyé spécial, l'Allemand Horst Koehler. Le ministre allemand a, par ailleurs, précisé que le Gouvernement fédéral insiste régulièrement, lors des discussions avec ses partenaires au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU, "sur la nécessité de nommer, dans les plus brefs délais, un nouvel Envoyé spécial

et œuvre en vue d'étendre le mandat de la MINURSO d'un an pour lui permettre de mener à bien sa mission qui est celle de préparer le référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui". Pour rappel, le 15 octobre passé le représentant de l'Allemagne aux Nations unies, Gunter Sutter, a vivement réclamé au Conseil de sécurité la nomination urgente d'un nouvel envoyé personnel" du Secrétaire général de l'ONU, en remplacement de Horst Koehler, et ce "avant la fin de l'année". Il a assuré que l'impasse entretenue "affecte le peuple sahraoui qui souffre de la persistance de ce conflit". Le

Conseil de sécurité a décidé vendredi de proroger pour une durée d'un an le mandat de la MINURSO. Par 13 voix pour et deux abstentions (La Russie, et l'Afrique du Sud), le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2548 (2020), qui appelle les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, à reprendre les négociations sous les auspices du Secrétaire général, sans conditions préalables et de bonne foi, afin de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. R.I

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

NUMERO DE NIF : 00024701500365
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 correspondant au 16/09/2016 portant réglementation des Marchés public, les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimale N°03/2020 paru dans les quotidiens nationaux: La Nation date du 04/05/2020 - El wasset date du 03/05/2020 et le Bomop que les lots objet du cahier des charges Pour : La Réalisation d'AEP et assainissement des (19/255 logts LPL à Madagh+400/720 logts LPL à Plateau Nord Ouest) Berrienne+(15 logts LPL au centre ville) Daïa Ben Dahoua+(162/1392 logts LPL au zone des science) El Atteuf+(230/544 logts LPL à Saguit Djennaya) Geurrara+(729+516/1245 logts LPL au nouveau pole) Menea et Hassi El Gara en seul lot , que les lots et attribués provisoirement comme suit :

N° De Plus	E.T.P	LOT	Montant en TTC	Montant Après Correction en TTC	Délais	N° lots	OBS
1	DAHANE AHMED	La réalisation d'AEP et assainissement des (19/255 logts LPL à Madagh+400/720 logts LPL à Plateau Nord Ouest) Berrienne+(15 logts LPL au centre ville) Daïa Ben Dahoua+(162/1392 logts LPL au zone des science) El Atteuf+(230/544 logts LPL à Saguit Djennaya) Geurrara+(729+516/1245 logts LPL au nouveau pole) Menea et Hassi El Gara	47 049 305,00	47 049 305,00	08mois	1	Moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 correspondant au 16/09/2016 portant réglementation des marchés public les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jours de publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

Tout soumissionnaire qui conteste ces choix peut introduire un recours auprès de l'autorité compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

LA NATION 03/11/2020

ANEP 2016017628

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE OULED DJELLAL
COMMUNE DE DOUCEN
NIF:- 098407095074614

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 l'alinéa 02 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

- Vu l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°06/2020 publié le : 19/08/2020,
- Vu le pv d'ouverture des plis N° 44/2020 le 30/08/2020
- Vu le pv d'ouverture des plis des offres techniques N°69 le 17/09/2020
- Vu le pv d'ouverture des plis des offres financières N°87 le 21/10/2020

Concernant l'opération :

réalisation d'une cantine scolaire 200R école primaire hibzati ahmed (satha)

Le président de l'assemblée populaire la commune de Doucen, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ci dessus

Que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

N°	fournisseur	Intitulé du projet	Note obtenue	Montant en TTC	Délai de réalisation	Critère de choix
01	شركة الأناوار للتنمية العمرية المستير منيب سيد علي	réalisation d'une cantine scolaire 200R école primaire hibzati ahmed (satha)	81	10.871.180,15 DA	04 mois	L'offre économiquement la plus avantageuse Moins disant

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés, invités au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance de résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offertes techniques et financières.

Les entreprises contestent ce choix pouvant introduire un recours dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cette avis dans les journaux nationaux, auprès de la commission communale des marchés publics conformément à l'article 82 l'alinéa 02 du décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Doucen le :

Le président de l'assemblée populaire communale

LA NATION 03/11/2020

ANEP 2016017479

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA

DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

NUMERO DE NIF : 00024701500365

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 correspondant au 16/09/2016 portant réglementation des Marchés public, les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimale N°03/2020 paru dans les quotidiens nationaux: La Nation date du 19/04/2020 - El Miteour date du 19/04/2020 et le Bomop que les lots objet du cahier des charges Pour : La Réalisation des réseaux d'assainissement pour les lotissements sociaux en 05 lots, que les lots et attribués provisoirement comme suit :

N° De Plus	E.T.P	LOT	Montant en TTC	Montant Après Correction en TTC	Délais	N° lots	OBS
16	TAKI BEN YAHIA	Réalisation d'un réseau d'assainissement lotissement 50 lots Oued Nechou Ghardaïa+parachèvement réalisation d'un réseau d'assainissement lotissement sociaux 10744274 lots oued Nechou Ghardaïa+raccordement des réseaux d'assainissement pour les divers lotissement sociaux avec le réseau principale Oued Nechou Ghardaïa	95 035 564,54	95 923 431,32	12mois	1	Conforme au cahier des charges
24	HASSI EL MOUSSA	Ouverture de la voie et réalisation d'un réseau d'assainissement lotissement sociaux 552 lots Elhadaba Metlili+lotissement sociaux 345 lots Eljedid Sebseb	74 023 382,40	74 023 382,40	12mois	2	Conforme au cahier des charges
21	ELBOUOUNLAD	Réalisation d'un réseau d'assainissement lotissement sociaux 716 lots au cité de Elmosalaha El-watania Zelfana partie A et partie B	56 553 203,57	56 553 203,57	240jours	3	Conforme au cahier des charges
13	BENSALHA LAHDIR	Parachèvement d'ouverture de la voie et réalisation d'un réseau d'assainissement lotissement sociaux (254 et 486)/780 POS Boukartsia et l'extension El geurrara	44 051 042,00	44 051 042,00	14mois	4	Conforme au cahier des charges
...	...	Parachèvement d'ouverture de la voie et réalisation d'un réseau d'assainissement lotissement sociaux 152 lots cité Elahrir Elmansoura El jedja	5	décrité instructeur

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 correspondant au 16/09/2016 portant réglementation des marchés public les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jours de publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

Tout soumissionnaire qui conteste ces choix peut introduire un recours auprès de l'autorité compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

LA NATION 03/11/2020

ANEP 2030001380

Espace
réservé
à la pub